

NOTE AU PUBLIC

RENÉGOCIATION DES CONVENTIONS ET CONTRATS STRATÉGIQUES

Des milliards de gains et
d'économie pour le Sénégal





Le Premier ministre Ousmane SONKO, accompagné de plusieurs ministres et de Directeurs généraux, a fait le point, ce jeudi 12 mars 2026, au Building administratif Président Mamadou DIA, sur la renégociation des conventions et contrats conclus dans les secteurs stratégiques. Cette rencontre a été l'occasion pour le Chef du Gouvernement de porter à la connaissance du public les gains et économies réalisés par le Sénégal sur des projets d'envergure, allant des mines aux infrastructures, en passant par les hydrocarbures, les télécommunications, l'hydraulique, le patrimoine bâti et la loterie nationale.

Fondement des renégociations

« Nous avons toujours posé la question de la transparence dans la contractualisation publique. Nous avons soulevé un certain nombre de problèmes aussi bien dans nos écrits que dans nos prises de parole. Nous avons dénoncé des contrats et conventions qui ne nous semblaient pas aller dans le sens des intérêts stratégiques du Sénégal. Parce qu'il s'agit de la gestion de nos deniers mais également de la gestion de nos ressources naturelles. Dès l'accession au pouvoir du Président Bassirou Diomaye FAYE, les premiers actes posés consistaient à dénoncer des conventions signées durant ce qu'il est convenu d'appeler la période critique. Des décrets avaient été aussi retirés. »

Des partenaires pas forcément fautifs

« Nous ne sommes pas là pour jeter l'opprobre où pointer du doigt une structure particulière. Nos partenaires ne sont pas forcément les fautifs. Ceux à qui on avait confié la responsabilité de conduire le pays sont les principaux responsables. Des partenaires ont bien collaboré pour nous éviter des contentieux lents et longs. »

Convention avec les ICS : manque à gagner de 1075,9 milliards

« Le Comité a examiné la convention avec les Industries chimiques du Sénégal (ICS). Les constats qui ont été établis, c'est que durant tout le temps de ce contrat, le Sénégal a été lésé. Le manque à gagner a été chiffré à **1075,9 milliards FCFA**. Parmi les manquements, nous pouvons relever le non-paiement des taxes et redevances, les avantages fiscaux et douaniers indus, des exonérations allouées sans base légale, etc.

Je rappelle qu'au Sénégal et partout ailleurs, l'exonération ne peut découler que de la loi. Et même dans ce schéma, les redevances ne sont pas concernées. Tout cela constitue des manques à gagner substantiels. Nous avons demandé à ce que toutes les conséquences soient tirées. Pour les redevances estimées à plus de 200 milliards FCFA, nous avons demandé au ministère de l'Énergie de faire la notification à l'entreprise. »

Reprise des actifs miniers de l'Etat

« Ce que nous voulons, désormais, dans ce secteur, c'est reprendre l'ensemble des actifs, définir par nous-mêmes ce que nous voulons de nos phosphates. Et c'est déjà fait. Nos phosphates doivent servir le Sénégal et les Sénégalais dans l'Agriculture mais également dans des projets beaucoup plus avantageux, notamment la production de batteries. Pour la production d'engrais, l'option c'est d'aller vers des engrais sur mesure pour notre consommation nationale et en visant le marché sous-régional. Notre ambition, c'est de devenir le premier sur ce marché qui exporte plus de 3 millions de tonnes d'engrais par an. »

Les cimenteries

« Le Comité s'est penché sur le cas des cimenteries et a constaté un manque à gagner extrêmement important : **160 milliards FCFA** pour la première cimenterie, **148 milliards FCFA** pour la deuxième, **63 milliards FCFA** pour la troisième et **47 milliards FCFA** pour la quatrième. C'est pour pratiquement les mêmes raisons : non-paiement des taxes et redevances, des avantages fiscaux et douaniers indus, des exonérations sans base légale.

La décision qui a été prise, c'est de réaligner l'ensemble des Cimenteries au bon régime fiscal et douanier, notamment le Code de 2016 et certainement le nouveau que nous sommes en train de finaliser. Cela nous permettrait d'escompter des gains annuels de **360 milliards FCFA** supplémentaires sur ce secteur. »

Mines et carrières

« Sur les mines et carrières, à peu près 71 titres seront retirés, dont 14 titres sur l'or, 8 sur l'argile, 5 sur le basalte, 8 sur le calcaire, 1 sur le granite, 1 sur le kaolin, 1 sur le grès, 14 la latérite, 1 sur le manganèse, 1 sur le sable. Tous les titres qui ne respectent pas les engagements feront l'objet d'une renégociation. »



Electrification rurale

« Dans le domaine de l'électrification rurale, des contrats ont été renégociés dès notre arrivée. Je veux citer le contrat de AEE Power et celui de SAGEMCOM. Ces renégociations ont permis de faire des économies de 11 milliards 588 millions FCFA et d'électrifier 534 localités supplémentaires. »

Pétrole-Gaz

« Le secteur des hydrocarbures est en cours d'examen. Nous sommes en train de discuter avec les partenaires. Il y a d'abord le bloc de GTA Grand Tortue que nous partageons avec nos amis et frères de la Mauritanie. Ce bloc gazier a débuté son exploitation depuis l'année dernière. Sans entrer dans les détails, nous considérons que les contrats signés sont léonins et nous ambitionnons de discuter dans le fond.

Mais en attendant, la priorité pour nous, c'est l'approvisionnement de notre marché local en gaz naturel à partir de ce bloc. Les discussions sont en bonne voie. Cela est conforme au Contrat de recherche et de partage de production (CRPP) qui est très clair. Sur ces clauses-là, le Sénégal a le droit de demander à être approvisionné.

L'opération qui consiste à demander à GTA de nous approvisionner en gaz devra nous permettre d'engranger un gain projeté à **900 milliards FCFA** sur la période 2026-2040 et des gains fiscaux de **1090 milliards FCFA**. »

Yaakaar-Téranga

« Nous nous sommes entendus pour que le Sénégal puisse reprendre ce bloc dans les semaines à venir sans avoir à déboursier un seul franc. Et selon la stratégie que nous avons adoptée, c'est qu'aussi bien pour le phosphate que le gaz et le pétrole, nous ne sommes plus dans une logique de signer des concessions à des partenaires et de se donner rendez-vous dans 25 ans. Nous développerons une stratégie qui tienne compte de nos aspirations en termes de développement et de consommation. »

Autres contrats résiliés

« Nous avons eu à résilier pas mal de blocs pétroliers : le bloc de Djiender, le bloc de Djiffer Offshore, le bloc de Kayar offshore profond, le bloc Kayar peu profond, le bloc de Saint-Louis peu profond, le bloc de Rufisque offshore. Nous sommes aussi en train de discuter dans le sens du redimensionnement des blocs. Parce que les périmètres sont trop grands et ce n'est pas conforme aux meilleurs standards internationaux. Le ministre est en train d'y travailler. »



Infrastructures éducatives dans les 45 départements

« Le travail a permis de faire des gains de **103 milliards FCFA** dans les projets de construction et d'équipement d'infrastructures éducatives dans les 45 départements du Sénégal. C'est un projet qu'on a trouvé sur place, avec un financement de **250 milliards FCFA**. Nous avons pu faire un gain de **30 milliards**, soit 12% de surfacturation. Le montant révisé passe de **250 milliards** à **220 milliards FCFA**. Nous avons réorienté le gain vers la construction et l'équipement de **2 000 salles de classe** en remplacement des abris provisoires. »

Infrastructures dans les Universitaires

« Pour le marché relatif à la construction, à la réhabilitation d'infrastructures pédagogiques et sociales dans les différentes Universités (un marché de 38 milliards FCFA), les renégociations nous ont permis de ramener à **32,8 milliards FCFA**, soit un gain de **5,60 milliards FCFA** et un taux de réduction de la surfacturation de l'ordre de 15%. Ces économies sont réaffectées à la réduction du déficit en infrastructures au sein de nos Universités. »

Projet de construction de la Cité terme Sud

« Sur une projection de **75 milliards FCFA**, nous avons pu faire une réduction de **25 milliards FCFA**, soit 33% de coût additionnel identifié. Le marché est revenu à **50 milliards FCFA**. D'un commun accord avec les Forces armées, nous avons décidé d'affecter ce gain à la construction d'un immeuble sous-sol R+12 sur 4 242 m² à la villa rose pour 108 logements d'officiers, pour 15 milliards FCFA et un projet d'extension des capacités d'accueil de l'Ecole nationale des Officiers d'Active (ENOA) pour **5 milliards FCFA** et **5 autres milliards FCFA** en attente d'affectation. »

Infrastructures sanitaires à Bakel et Fatick

« Pour la réalisation, clés en main, d'un hôpital à Bakel et d'un Centre de diagnostic et d'imagerie médicale au Centre hospitalier régional de Fatick, et la fourniture et l'installation d'équipements pour les services d'imagerie, la décision a été prise, après consultation du Président de la République, de résilier totalement ce marché pour un coût projeté de 71,3 milliards FCFA. Beaucoup d'irrégularités ont été notées. »

Projet de 15 Centres de formation professionnelle au Sénégal

« Pour un coût initial de 50 milliards FCFA, nous avons relevé une surfacturation de 6,68 milliards FCFA, soit 13%. Le montant révisé est de 43,46 milliards FCFA. Nous avons décidé d'utiliser ce coût additionnel pour la construction et l'équipement de deux (2) Centres de formation professionnelle supplémentaires. »

Gestion de l'autoroute à péage

« Il est question, aujourd'hui, pour rééquilibrer, d'envisager la création d'une redevance pour le développement des infrastructures autoroutières à hauteur de 15% des revenus projetés et d'augmenter la redevance domaniale à 10% du chiffre d'affaires projeté. Des mesures qui nous permettraient d'engranger à peu près 435 milliards FCFA de ressources additionnelles par année.

Pour le Programme spécial de désenclavement (PSD), des coûts additionnels de 24 milliards FCFA ont été relevés. »

Hydraulique

« Le contrat pour l'usine de dessalement d'eau de mer figure parmi les premiers contrats revus. La procédure a été redressée et mise en conformité avec les lois et règlements. L'effort de soutenabilité de l'Etat est passé à 17,5 milliards FCFA par an, pour la première phase, et 35 milliards FCFA par an pour la deuxième phase, contre 20 milliards FCFA et 40 milliards FCFA dans le contrat initial. Le prix de l'eau dessalée passe de 427 FCFA/m³ à 389 FCFA/m³. »

Phase II eau potable en milieu rural

« Pour un projet d'environ **60 milliards FCFA**, financé par nos partenaires, nous avons pu négocier et identifier un surcoût de 11 milliards FCFA enlevé du projet. Finalement, de 85, le nombre de forages à réaliser est passé à 101. Des localités comme les Îles du Saloum, les Îles de la Casamance, le département de Médina Yoro Foula, le Ferlo et Kédougou vont voir leurs dotations augmenter. »

Des résultats tangibles engrangés

« Les différents axes de renégociation durant les 18 derniers mois ont permis au Sénégal d'engranger énormément de gains et d'économie sur des contrats qui étaient très mal libellés et d'asseoir une nouvelle approche de contractualisation. Nous allons faire de ces ressources de nouveaux leviers de notre développement pour sortir de cette logique d'exporter la matière brute et d'importer des produits finis. »

Des réa Transparence et redevabilité sultats tangibles engrangés

« Cet exercice est un exercice de transparence, de reddition. Ce n'est pas un exercice dirigé contre les partenaires, contre les investisseurs. Les cas en cause sont infimes par rapport à la masse des investissements. Tout investisseur désireux de travailler honnêtement, dans un partenariat mutuellement gagnant, est le bienvenu au Sénégal. »

La situation du patrimoine bâti de l'Etat



Elimane POUYE, DG SOGEPA :

« Sur les 19 patrimoines, 8 ont fait l'objet de renégociations acceptées par les parties prenantes. Nous nous sommes retrouvés aujourd'hui à plus de 25 milliards en termes de contrepartie obtenue par l'Etat ».

La situation de la Loterie nationale

Toussaint MANGA, Directeur général

LONASE : « Les renégociations ont abouti à la décision que sur le territoire sénégalais, tout operateur dans le domaine digital devra payer des redevances à hauteur de 30%. Cela signifie que nous passons du simple au double en termes de redevances. »



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE

M. Ousmane SONKO
Premier Ministre

M. Alioune SALL
Ministre de la Communication,
des Télécommunications
et du Numérique

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn